

Mardi 23 avril 2024 de 9h30 à 12h - Permanence mutuelle



Permanence Mutuelle

La municipalité a établi un partenariat avec la MOAT, une mutuelle de santé. L'objectif de cet accord est de mutualiser les besoins des administrés en matière de couverture par une mutuelle pour en faire baisser le coût et ainsi rendre les soins accessibles.

Chaque habitant de Labastide Saint Sernin ou y travaillant et non couvert par une mutuelle collective peut en bénéficier. Avec des tarifs proportionnels aux revenus, ce système permet des taux et des conditions de remboursement plus avantageux.

Angélique, Conseillère mutualiste, sera présente à la mairie pour répondre à vos questions, établir des devis etc...

le 23 avril 2024 de 9h à 12h SUR RENDEZ VOUS

Pour prendre RDV:

Angélique GOURDIN, Conseillère Mutualiste MOAT

06.79.46.22.87

MOAT | RDV | MA MUTUELLE DE VILLAGE LABASTIDE SAINT SERNIN

angelique.gourdin@moat.fr